



Mensuel d'information

Septembre 2007

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine septembre 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	263
Orge	265
Mais	267
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	204
Remoulage demi-blanc	223
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	285
Féverole	-
Tourteau de soja 48	285
Tourteau de colza	244
Tourteau de tournesol non décortiqué	216
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	374
Graine de tournesol	-
Huile de soja	717
Huile de colza	-
Mélasses de canne	137
L-Lysine	1550
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	2600
L-Tryptophane	28500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	263		
Orge	265	249	249
Maïs	267		
Triticale	-	261	261
Manioc 67	-	247	248
Son de blé	204		
Remoulage 1/2 blanc	223		
Gluten Feed blé	-	222	223
Drèches distillerie de blé	-	245	245
Sol. Distillerie	-	191	192
Corn Gluten Feed	-	201	202
Pois	285	263	262
Féverole blanche	-	258	258
T. Soja 48	285		
T. Colza	244	233	233
T. Tournesol argentin	-	193	195
T. Tournesol non déc.	-	193	195
Gr. Colza	374		370
Gr. Tournesol	-	303	300
Huile soja	717	545	536
Huile colza	-	545	536
Mélasses Canne	137		
L-Lysine	1550		
DL-Méthionine	2400		
L-Thréonine	2600		
L-Tryptophane	28500	8674	9250
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330		235
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	497	344

Commentaires

La situation s'aggrave encore nettement. Le cours des céréales progresse de manière spectaculaire : +44 €/T pour le blé et +38 €/T pour l'orge. L'augmentation est moindre pour le maïs (+20 €/T), en raison probablement de l'importation de maïs sud-américain et de la proximité de la prochaine récolte. Compte tenu de ce contexte particulier, le maïs devient donc logiquement la céréale principale pour les 3 formules présentées.

Comme si cela ne suffisait pas, le tourteau de soja présente ce mois-ci une forte progression de sa cotation : +36 €/T. Il n'y a guère de substitution possible puisque tourteau de colza et pois restent éloignés de leurs prix d'intérêt respectifs. Le tourteau de soja voit même son taux d'incorporation augmenter, puisque le tourteau de colza est exclu. La conséquence est une diminution de l'incorporation de la lysine de synthèse, malgré la stabilité du cours de cet acide aminé.

L'aliment progresse encore de 30 à 31 €/T. Cette augmentation aurait été encore plus importante en l'absence de disponibilité de maïs.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé		223	294
Maïs	546	300	312
Orge			
Tourteau de soja 48	212	167	132
Pois de printemps			
Son de blé	18	53	38
Remoulage ½ blanc	150	150	150
Mélasses de canne	50	50	50
Graine de colza		30	
Féverole			
Tourteau de colza			
T. Tournesol			
L-Lysine HCl	1.15	2.4	2.6
DL-Méthionine		0.25	0.2
L-Thréonine		0.65	0.6
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	14.76	15.6	12.56
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.09	0.1	0.04
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3152	3143	3106
EN (kcal)	2240	2240	2240
EN (Mégajoules)	9.37	9.37	9.38
MAT (g)	169	165	150
Lysine (g)	9.2	9.6	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.89	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.3	4.6	4.3
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	256.5	259.3	256.2
Prix de 10MJ EN (€)	273.6	276.6	273.2

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	257.4 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+0.9 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Juillet	0
Août	0.93
Septembre	1.86

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡Biomim≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
 Tel: 02.96.76.54.80

Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56